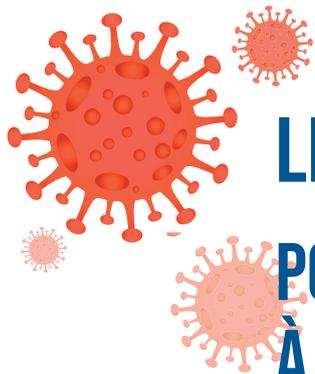


# LEÇONS DU COVID-19 :

POUR LA PROTECTION ET LE DROIT

À LA SANTÉ DES PLUS VULNÉRABLES



# LEÇONS DU COVID-19 :

## POUR LA PROTECTION ET LE DROIT À LA SANTÉ DES PLUS VULNÉRABLES

### INTRODUCTION : UN BILAN HUMAIN DÉVASTATEUR

Alors que le 11 mars 2023 marque l'entrée officielle dans la quatrième année de la pandémie de Covid-19, celle-ci n'est pas terminée. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), près de 800 millions de personnes dans le monde ont été contaminées par le virus à fin février 2023 (cas confirmés), tandis que près de 7 millions de personnes en sont décédées, un chiffre équivalent à la population de Paris et sa petite couronne. Bien qu'aucun pays n'ait été épargné, certains ont été plus touchés que d'autres : France, États-Unis, Brésil, Pérou, Afrique du Sud, Inde, etc.

Les expert.e.s avertissent toutefois que ces chiffres sont loin de la réalité en l'absence de données existantes et précises, et ne prennent en compte ni les familles et les proches des défunt.e.s dont les vies ont été renversées ni les personnes souffrant désormais de Covid long.



Laura James / Pexels

### > Le lourd impact sur les plus vulnérables, qui ont davantage souffert que les autres

Ce bilan n'est pas exclusivement sanitaire, il est aussi économique et social. Les conséquences de la pandémie sont particulièrement dures dans les pays les plus pauvres, caractérisés par une importante économie informelle, où il y a peu - voire pas - de filets de protection sociale en cas de maladie ou d'arrêt des activités génératrices de revenus.

Selon des projections faites à partir de données de la Banque mondiale, près de 200 millions de personnes supplémentaires dans le monde auraient basculé dans l'extrême pauvreté en 2022, particulièrement sur le continent africain, faute de moyens pour se protéger contre les formes graves du virus. Sans même évoquer l'accès aux soins pour les plus pauvres, ou les souffrances sociales et psychologiques induites par les restrictions sanitaires - et qui continuent de toucher des millions de personnes en 2023.

Cette pandémie a ainsi mis en évidence - et renforcé - les inégalités profondes de nos sociétés. Car si le virus menace toute la planète, ce sont bien les plus vulnérables dans les pays dits du Sud qui ont été le plus durement touchés par cette crise.

### LE PLAIDOYER INTERNATIONAL DU SECOURS CATHOLIQUE-CARITAS FRANCE, UN ENJEU DE JUSTICE ET DE SOLIDARITÉ

### > Les alertes de nos partenaires internationaux, au plus près de la réalité du terrain

En tant qu'organisation de solidarité internationale intervenant auprès de plus de 150 partenaires dans plus de 50 pays, mais également en tant que membre de la confédération Caritas présente dans le monde entier, le Secours Catholique-Caritas France (SCCF) a très tôt mesuré l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les plus vulnérables dans les pays dits du Sud. Et ce, tout au long de la crise, du fait de l'absence quasi-totale - et prolongée - d'outils de défense contre le virus.



Une consultation plus spécifique de neuf de nos partenaires en Afrique (Côte d'Ivoire, Madagascar, Rwanda, Sénégal, Togo) et en Amérique latine (Brésil, Colombie, Pérou) - à l'occasion des deux ans de la pandémie (mars 2022) - a permis de recueillir leurs témoignages sur la dureté de la réalité dans leurs pays respectifs, et d'identifier les personnes les plus impactées. A cette occasion, tous ces partenaires ont confirmé que la pauvreté avait augmenté de façon massive - et "exacerbée" -, en lien avec les conséquences économiques et sociales de cette crise. La Commission Épiscopale Justice et Paix (CEJP) au Rwanda a indiqué que "les plus pauvres et les plus vulnérables souffrent le plus" ; l'Instituto Cultivar au Brésil a mentionné que la pandémie avait "ramené le Brésil sur la "Carte de la faim" des Nations unies" (carte dont le pays était sorti en 2014) ; l'OCDI/Caritas Togo a signalé une "hausse des prix des produits de première nécessité".

Sur le volet sanitaire, la grande majorité de ces organisations a également rapporté un nombre très élevé de malades et de décès dans leurs pays respectifs, avec des systèmes de santé saturés, notamment au Brésil (Caritas Brasileira) et au Pérou (Comisión Episcopal de Acción Social - CEAS).

Cette relation privilégiée avec nos partenaires internationaux nous a permis de bénéficier d'une véritable expertise et légitimité pour nous positionner sur le sujet. La spécificité de notre plaidoyer, en ligne

avec le mandat du SCCF, tient au fait de relayer ce que vivent les personnes les plus vulnérables, dont nous défendons l'accès aux droits fondamentaux au jour le jour.

### > L'accès universel aux vaccins et aux soins, véritables "biens communs" de l'humanité

Le SCCF, s'appuyant sur la doctrine sociale de l'Église, a pour mission principale de lutter contre toutes les causes de pauvreté, d'inégalité et d'exclusion. Face à l'inégalité mondiale criante entre le Nord et le Sud quant à l'accès aux vaccins, matériels de protection, tests, traitements, etc., décuplant les injustices et l'extrême pauvreté, notre association a décidé de lancer une campagne de plaidoyer international *ad hoc* dès septembre 2021. Son objectif : permettre que les vaccins et les soins disponibles dès fin 2020 deviennent accessibles à toutes et à tous, sans discrimination, et plus particulièrement aux plus vulnérables dans les pays les plus pauvres.

Fruit d'une collaboration financière et scientifique historique entre gouvernements, instituts de recherche et laboratoires pharmaceutiques, ces outils de défense ont en effet pu être développés grâce à des dizaines de milliards d'argent public, ce qui en fait de véritables "biens communs" de l'humanité - qui doivent donc bénéficier à toutes et à tous au vu du caractère exceptionnel et urgent de la pandémie.



Sebastien Le Clezio / S.C.-C.F.

Cet engagement du SCCF - dans la lignée des appels répétés du pape François, de la confédération Caritas et de la société civile mondiale - relevait d'une question de justice et d'équité. Car les prix très élevés de ces outils de santé les a rendu inaccessibles aux pays les plus pauvres - tandis que les laboratoires, seuls détenteurs des droits de propriété intellectuelle (donc en situation de monopole), les vendaient en priorité aux pays les plus offrants. Cet engagement répondait également à un impératif de solidarité internationale, en vertu du principe sanitaire de l'OMS : *"Aucun de nous ne sera en sécurité tant que nous ne serons pas tous en sécurité"*. Ces vaccins, principaux éléments de protection collective contre les formes graves du virus et sa propagation, constituant donc l'une des "clés" de sortie de cette pandémie et des injustices criantes qu'elle a contribué à renforcer.

#### > Une campagne d'influence mondiale inédite, porteuse de nombreux défis

Face à la distribution inégalitaire - voire discriminatoire - de ces "biens communs" à travers le monde, le SCCF a plaidé en faveur du partage des droits de propriété intellectuelle entourant les vaccins et les soins contre le Covid-19 ; thème de plaidoyer sur lequel notre partenaire Caritas Colombiana était également engagé. La levée - légale et temporaire - de ce bouclier juridique à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) est en

effet un moyen d'autoriser leur (re)production par un nombre élargi de pays, et plus particulièrement par les pays dits du Sud, et donc de permettre leur plus juste répartition dans le monde afin de protéger l'ensemble des populations dans les meilleurs délais.

Cette décision nécessite d'être accompagnée par des transferts de technologie et de savoir-faire (du Nord vers le Sud) permettant une production de vaccins sûrs, efficaces et abordables. Cette demande de développement des capacités locales de production était particulièrement soutenue par nos partenaires en Afrique (notamment en Côte d'Ivoire et au Sénégal), continent dépendant à 99 % des importations pour l'ensemble des vaccins existants. Un renforcement parallèle de la solidarité internationale (en termes de financements et de dons de doses) s'avérait également nécessaire, afin de pallier l'urgence à l'égard des pays les plus fragiles - nos partenaires CEJP au Rwanda et Caritas Brasileira soutenant l'idée d'une *"réservation de la production aux pays les plus en besoin"*.

Durant cette pandémie, le SCCF n'a eu de cesse d'interpeller la communauté internationale - et singulièrement la France et l'Union européenne (UE), qui avaient un pouvoir et une responsabilité particulière dans la gestion de cette crise - pour lui rappeler ses engagements, et l'alerter quant à l'échec moral et au danger que représente la primauté donnée au commerce sur l'humain.

## LES PLUS VULNÉRABLES, GRANDS OUBLIÉS DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

### > Le "nationalisme vaccinal" avant la solidarité internationale

Face au terrible bilan de cette pandémie exceptionnelle – de par son caractère inédit, son ampleur et son immense coût humain, économique et social –, on aurait pu penser que le Covid-19 constituerait un sévère avertissement à la communauté humaine, la poussant vers la solidarité internationale : il n'en a rien été. Le repli sur soi et l'absence de coordination mondiale – dans un contexte pourtant d'un monde globalisé et interdépendant – a été la norme tout au long de cette crise sanitaire.

Fin 2020, avant même la mise sur le marché des premiers vaccins, le "nationalisme vaccinal" – à savoir la "captation" de la quasi-totalité des doses par les pays les plus riches, bien au-delà des besoins réels de leurs populations – a ainsi primé. Il s'est poursuivi sans discontinuer tout au long de la pandémie, laissant les pays les plus pauvres – particulièrement sur le continent africain – sur le bord de la route, et exposant le monde entier au danger constant de l'apparition de nouveaux variants. Comme nous l'a rappelé notre partenaire CEJP au Rwanda : "*les pays riches se sont précipités pour se procurer suffisamment de doses, ce qui a empêché les pays à faible revenu d'y avoir accès*". Même son de cloche du côté de la CEAS au Pérou, qui avait développé l'idée de "*restreindre la vente de vaccins aux doses nécessaires pour chaque pays*", avec "*l'impossibilité de vendre pour se constituer des stocks*".

En juin 2021 par la voix de son président, la France s'est publiquement déclarée favorable au partage des droits de propriété intellectuelle entourant les vaccins et les soins, dans une logique d'accès universel à ces "biens communs". Malgré cet engagement, elle s'est finalement rangée derrière la position fermée de l'UE dans les négociations à l'OMC.



Elodie Perriot / SC-C.F.



Jr. Padlan / Unsplash

La réponse mondiale avec la création du mécanisme COVAX, codirigé par l'OMS dans l'objectif de distribuer des doses de vaccins aux pays les plus pauvres de la planète, a eu le mérite de voir le jour. Toutefois, son efficacité a été plus que limitée (discontinuité des livraisons et manque de transparence générale, selon nos partenaires internationaux), tandis que les laboratoires pharmaceutiques, à la production limitée, ont préféré continuer de servir en priorité les pays les plus offrants.

### > Le commerce prime - une nouvelle fois - sur la santé publique mondiale et l'humain

Après plus de deux années de blocage des négociations internationales (notamment du fait de l'apparition constante de nouveaux variants), la communauté internationale s'est finalement mise d'accord, en juin 2022 à l'OMC, sur une réponse commune à la pandémie de Covid-19.

Toutefois, le texte adopté constitue tout sauf la mise en commun des droits des vaccins et des soins qui était demandée depuis octobre 2020 par une centaine de pays (dont l'ensemble des pays d'Afrique), et en faveur de laquelle la France s'était engagée. En plus d'être extrêmement limité, cet accord – pris en parfaite opacité – constitue un risque de régression : il exclut les tests et traitements de son champ d'application, ainsi que les pays les moins développés ; il maintient des barrières juridiques liées à la propriété intellectuelle ; il crée de nouvelles barrières quant à l'utilisation de dispositions légales pourtant déjà prévues par le droit international ; il limite les exportations, etc.

Ainsi, malgré la multitude d'appels à faire des outils de défense contre le Covid-19 des "biens communs" de l'humanité, la communauté internationale n'a pas réussi à proposer une solution globale pour toutes et tous. Comme par le passé avec la crise du VIH/sida, les intérêts commerciaux d'une poignée d'entreprises et de pays riches ont une nouvelle fois primé sur le droit fondamental à la santé, avec un accord qui s'est fait en



Caritas Internationalis

défaveur des plus vulnérables dans les pays dits du Sud. Ceux-ci auront donc été les grands oubliés/laissés-pour-compte de cette pandémie.

**> Les organisations de la société civile au secours des plus vulnérables, tout au long de la crise**

Face aux errances de la communauté internationale tout au long de la pandémie, les organisations de la société civile – particulièrement dans les pays dits du Sud – ont dû pallier les défaillances des États pour répondre à l'urgence des situations et protéger, tant bien que mal, les plus vulnérables. Et en la matière, la confédération Caritas et les partenaires internationaux du SCCF ont été en première ligne.

Au niveau de la confédération, Caritas Internationalis, qui a sondé 62 organisations membres (sur 165) en 2022, a relevé que 95 % d'entre elles ont apporté une assistance en matière de santé durant la pandémie de Covid-19, même celles qui n'avaient pas de programmes de santé. La consultation du SCCF a quant à elle mis en évidence que la totalité de ses partenaires internationaux sondés - tout comme son réseau France - a mené de très nombreuses actions de terrain, sur différents sujets :

➤ Atténuation des effets socio-économiques de la pandémie, avec un appui aux personnes/ménages socialement vulnérables et/ou infecté.e.s (dons de vivres, soutien financier, etc.) ;

➤ Information/sensibilisation des populations à la vaccination et aux gestes barrières (avec remise d'équipements de protection individuelle), et prévention vis-à-vis du virus, particulièrement au niveau communautaire ;

➤ Accès aux systèmes de santé, avec la construction/dotation de centres de santé par Caritas Sénégal et l'OCDI/Caritas Togo, l'incitation par Caritas Sénégal à adhérer à une mutuelle santé, ou encore l'envoi de brigades médicales dans des zones reculées par Caritas Colombiana ;

➤ Renforcement de l'hygiène et de la santé publique, avec des interventions dans des écoles et des hôpitaux par Caritas Sénégal, ou encore la distribution d'équipements et de médicaments dans des prisons par la CEAS au Pérou.

Le plaidoyer international du SCCF - mené conjointement avec les alliés de la société civile française, la confédération Caritas (Caritas Internationalis, Caritas Europa) et en concertation avec les partenaires internationaux (qui ont eux-mêmes mené des plaidoyers à différents niveaux) - a ainsi permis de mettre en lumière les impacts concrets de la pandémie de Covid-19 sur les plus vulnérables, dans le but de faire évoluer les politiques publiques. Il a aussi contribué à obtenir le moins mauvais accord possible à l'OMC.



## CONCLUSION : LA SANTÉ EST UN DROIT FONDAMENTAL NON NÉGOCIABLE

En matière de santé publique, les organisations de la société civile n'ont pas vocation à remplacer les autorités nationales, loin de là. La communauté internationale doit tirer les leçons de cette pandémie, qui a mis en évidence nos faiblesses structurelles et les profondes inégalités de nos sociétés, ainsi que notre absence de solidarité.

Mais aussi et surtout, elle doit prendre des actions fortes à tous les niveaux pour renforcer notre résilience collective en cas de nouvelles pandémies, en portant une attention particulière aux plus vulnérables - véritables laissés-pour-compte de cette crise. Ce besoin de renforcement global des systèmes de santé (financier, technologique, logistique, humain, etc.) constitue d'ailleurs l'une des principales recommandations de nos partenaires internationaux post-Covid-19.

La santé, garantie par la disponibilité et l'accès de toutes et tous aux systèmes de santé - particulièrement aux soins de santé primaires -, est un droit fondamental non négociable. C'est une responsabilité des dirigeants mondiaux et un marqueur de notre respect de la dignité humaine, et la société civile fera preuve de vigilance en la matière.

**En parler autour de soi, c'est déjà agir !**

[secours-catholique.org](https://secours-catholique.org)

-  [caritasfrance](#)
-  [Secours Catholique-Caritas France](#)
-  [caritasfrance](#)

